

Assemblée Générale annuelle du 8 juin 2021

Les résolutions suivantes sont soumises au vote de l'Assemblée Générale :

Résolution n° 1 : Approbation du rapport moral et d'activités 2020

Après en avoir pris connaissance, en avoir débattu et délibéré, l'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activité 2020

Résolution n° 2 : Approbation du rapport financier 2020 et vote du quitus

Ayant pris connaissance du bilan et du compte de résultat 2020, ayant entendu le rapport du Commissaire aux comptes, après en avoir débattu et délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes arrêtés au 31/12/20 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Résolution n° 3 : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 aux reports à nouveau.

Résolution n° 4 : Election d'un nouveau membre du CA et du Bureau

Mme COLAS Anne-Sophie est élue au CA et au Bureau de l'Association.

Résolution n° 5 : Désignation du Conseil d'Administration

Le président Frédéric Arnaud fait procéder à la désignation des membres du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, après vote et délibération, approuve la nouvelle liste du Conseil d'administration à date d'effet du 9 juin 2021.

Frédéric ARNAUD

Président

